

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Commune d'AUDEUX

### Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté URB.19.08.A37, le Président de Grand Besançon métropole (GBM) a décidé l'ouverture d'une enquête publique unique relative à :

- la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur le territoire de la commune d'Audeux ;

Cette enquête publique unique est organisée pour une durée de 30 jours consécutifs

**du mardi 03 septembre 2019 au mercredi 02 octobre 2019 à 17h00.**

Le Plan Local d'Urbanisme a pour objet d'exprimer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune. Il définit le droit des sols applicable à chaque terrain.

Le projet de PLU d'Audeux est soumis à évaluation environnementale.

Le Président du Tribunal Administratif de Besançon a désigné Monsieur Louis PAGNIER en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public :

- ➔ En Mairie d'Audeux – Siège de l'enquête publique – 7, Grande Rue – 25170 AUDEUX – Aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- ➔ Au Grand Besançon Métropole – Mission PLUi – 2, rue Mégevand – 25000 Besançon – Aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur un poste informatique au Grand Besançon Métropole – Mission PLUi – 2, rue Mégevand – 25000 BESANCON – Aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie d'Audeux :

- **Le mardi 03 septembre 2019 de 09h00 à 12h00 ;**
- **Le samedi 14 septembre 2019 de 09h00 à 12h00 ;**
- **Le mercredi 02 octobre 2019 de 14h00 à 17h00.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête en Mairie d'Audeux, au Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

**Mairie d'Audeux – Commissaire-enquêteur Elaboration du Plan Local d'Urbanisme  
7, Grande rue – 25170 AUDEUX.**

Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1452>.

Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet « Déposer une observation », ou envoyées directement à l'adresse suivante :

[enquete-publique-1452@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-1452@registre-dematerialise.fr).

Les observations et propositions déposées en ligne et envoyées par courriel seront annexées aux registres d'enquête publique disponibles en Mairie d'Audeux et au Grand Besançon Métropole, et consultables en ligne.

Toute information relative au dossier d'enquête publique unique peut être demandée à Fabienne MEOTTI, Mission PLUi du Grand Besançon Métropole, au 03 81 61 51 21 ou par mail [plui@grandbesancon.fr](mailto:plui@grandbesancon.fr).

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie d'Audeux et au Grand Besançon Métropole – Mission PLUi, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et sur le site internet dédié à l'enquête publique unique pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le Conseil Communautaire est l'autorité compétente qui délibérera pour approuver le projet de PLU d'Audeux.

Pour le Président,  
La Conseillère Communautaire Déléguée  
A la Planification et à l'Urbanisme Opérationnel,  
Catherine BARTHELET  
Maire de Pelousey